



CODE CLIENT :

(Vous trouverez ce code sur votre facture, dans « mes références »)



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : REDEVANCE ORDURES MENAGERES

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez PLOERMEL COMMUNAUTE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de PLOERMEL COMMUNAUTE.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

FR67ZZZ577409

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER
Nom, prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER
Nom :
PLOERMEL COMMUNAUTE
Adresse PLACE DE LA MAIRIE
Code postal : 56800
Ville : PLOERMEL
Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

<u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)</u>	<u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)</u>
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ (_ _)

Type de paiement : Prélèvement / 3 échéances

Signé à :
Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

Signature box

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE RECENT (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par PLOERMEL COMMUNAUTE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec PLOERMEL COMMUNAUTE.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Général de Protection des Données.